

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 12504-2:2001

Essais pour béton dans les structures - Partie 2: Essais non-destructifs - Détermination de l'indice de rebondissement

Prüfung von Beton in Bauwerken - Teil 2:
Zerstörungsfreie Prüfung - Bestimmung
der Rückprallzahl

Testing concrete in structures - Part 2:
Non-destructive testing - Determination
of rebound number

06/2001



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 12504-2:2001 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 12504-2:2001.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 91.100.30

Version Française

Essais pour béton dans les structures - Partie 2: Essais non-destructifs - Détermination de l'indice de rebondissement

Prüfung von Beton in Bauwerken - Teil 2: Zerstörungsfreie
Prüfung - Bestimmung der Rückprallzahl

Testing concrete in structures - Part 2: Non-destructive
testing - Determination of rebound number

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 17 avril 2000.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Principe	4
4 Appareillage	4
5 Surface d'essai	4
6 Mode opératoire	5
7 Expression des résultats	6
8 Rapport d'essai	6
9 Fidélité	7